Décembre 2019

Lettre spéciale envirope



Enviropea

148, rue du Fbg St-Denis

75 010 Paris

01 42 93 21 96

contact@enviropea.com



@enviropea

SOMMAIRE

2020 une année charnière et stratégique pour l'Union européenne... p.1

...Et pour Enviropea!

Une nouvelle équipe en place pour 2020

Poursuivre notre action avec de nouvelles propositions pour les porteurs de projets

p.2

p.1

Adhérer à Enviropea en

p.4

Et pour finir cette lettre «spéciale»... un petit mot plus personnel du président p.4

La lettre 83 bis en mots



Edito du Président

Une fois n'est pas coutume ... A l'aube de la prochaine décennie et des changements qui vont s'opérer dans la programmation des politiques et programmes européens, j'ai souhaité vous présenter une lettre d'Enviropea uniquement dédiée à notre organisation ; son fonctionnement, son action, son évolution et ses perspectives.

■ 2020 une année charnière et stratégique pour l'Union européenne...

L'année 2020 sera en effet une année charnière, pour l'Europe (avec la mise en place de la nouvelle Commission européenne et le Parlement européen nouvellement élu) et pour la programmation européenne car ce sera la dernière de la programmation 2014-2020 et celle durant laquelle se décideront et se mettront en place l'ensemble du cadre institutionnel, technique et financier de la période 2021-2027 : Cadre financier pluriannuel global et pour chaque programme, Règlements des Fonds européens, Programmes opérationnels, Programmes de travail pluriannuels, lancement des premiers appels à propositions, etc.

■ ...Et pour Enviropea

Plus que jamais Enviropea s'engage sur les objectifs fixés dans ses statuts initiaux (en 2002) :

- « faire connaître et comprendre les politiques, programmes et projets européens pour l'environnement, le climat et le développement durable »,
- « assister les organisations publiques et privées dans la préparation et la réalisation des projets entrant dans ce cadre »,
- « mettre en place les outils de formation, d'information et de conseil entrant dans ce cadre ».

Nos domaines prioritaires d'interventions se conjuguent avec ceux des politiques européennes :

- La politique de la ville (et l'environnement urbain) et des territoires,
- La conservation de la biodiversité,

1

- La lutte contre le changement climatique,
- L'adaptation au changement climatique,
- L'économie circulaire,
- Les solutions technologiques (éco-innovations et solutions basées sur la nature) pour la gestion des ressources (eau, sols, air),
- Les approches socio-économiques et financières,
- Les politiques et programmes territoriaux en particulier ceux dédiés aux Départements et Territoires d'Outre mer.

Retrouver le détail des interventions proposées par Enviropea sur notre site et sur la plaquette de présentation à l'adresse : http://www.enviropea.com/nos-prestations/.

■ Une nouvelle équipe en place pour 2020

Enviropea aborde l'année 2020 et la nouvelle période de programmation avec une équipe renouvelée dynamique et rajeunie.

L'équipe opérationnelle est maintenant composée des chargés(ées) de projets suivants :

- Yanna Guisolan en charge des projets liés à la politique climat-énergie et aux projets des villes et des collectivités territoriales
- Julien Baudry en charge des projets Nature et Biodiversité
- Anne Devieilletoile en charge des projets liés à la gestion des ressources et des écotechnologies.

Plus de détails sur cette équipe dans notre lettre d'Enviropea n°83- à retrouver sur :

http://www.enviropea.com/ressources/nos-lettres/

La présentation de cette nouvelle équipe offre l'occasion de remercier pour leurs contributions à la vie d'Enviropez les chargées de projets Marine, Kelly, Anna, Veronica, Camille, Manissan et Elise et les stagiaires qui se sont succédés(ées) dans les bureaux d'Enviropea durant ces 17 années.

L'équipe des chargés de projets reste placée sous ma responsabilité, en tant que délégué général et président d'Enviropea.

Poursuivre notre action avec de nouvelles propositions pour les porteurs de projets européens

Durant cette année 2020 « charnière » Enviropea participera aux bilans tirés de la période de programmation passée, à la diffusion des bonnes pratiques et des projets européens exemplaires, à l'élaboration (de l'Europe aux Régions) des nouveaux instruments financiers et à l'accompagnement des porteurs de projets dans la préparation, l'élaboration des projets et des propositions européennes, la rédaction des propositions, la mise en œuvre et le suivi des projets financés, leur diffusion et leur évaluation.

En cette fin d'année 2019, **les conventions** pour l'assistance aux porteurs de projets LIFE en France (Ministère de l'Ecologie – MTES) et pour le volet Environnement-Climat de l'Aide au Conseil Européen (programme ACE du Conseil régional des Pays de la Loire) ont été renouvelées.

Enviropea reste membre des GTN rénovés (Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation – MESRI) du nouveau programme Horizon Europe, de l'INCOPAP (instance partenariale pour la préparation et le suivi de la mise en œuvre des Fonds structurels européens en France mise en place par le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires – CGET) et participe au comité des partenaires de l'ARB d'Ile de France.

Les partenariats noués avec les organisations telles que ADAGE Environnement, l'Office International de l'Eau, l'AFB (ATEN, AAP, PNF, ONCFS), les bureaux ZABALA, LGI, Welcome Europe, EUCOMIS, le Comité 21, NEXA La réunion, Grand Est Innov, I4CE, AgroParistech, Envirhonalp, le Centre méditerranéen de l'environnement, l'Ecole des Métiers de l'Environnement, l'Université de Cergy, Eco-Conseil, Petra Patrimonia seront poursuivis et approfondis. De nouveaux partenariats seront recherchés aux niveaux national et européen pour constituer une offre européenne structurée et complète.

Nouvelle proposition d'accompagnement d'Enviropea aux porteurs de projets européens

Dès maintenant une intervention nouvelle est proposée aux porteurs de projets européens ayant à faire face à un audit (financier, de systèmes, ou technique) de leur(s) projet(s) financé(s) par l'Union européenne.

Cette proposition part du constat que les porteurs de projets financés par un programme européen (qu'il soit LIFE, INTERREG, Horizon 2020, Actions Innovantes Urbaines, FEDER ou tout autre instrument financier européen) sont mal ou peu préparés aux missions d'audit réalisées par la Commission, ses agences exécutives ou par les bureaux mandatés par elles, en raison bien souvent de la complexité et du niveau d'exigence des règles applicables aux projets européens.

Il en résulte souvent des malentendus, des erreurs et des complications qui conduisent à une perte de temps, des délais de paiements, voire des conflits ou des réductions de financement. Ces démarches sont par ailleurs une source de stress importante pour les équipes administratives, techniques et financières des porteurs de projets européens et de leurs partenaires.

Or ces problèmes pourraient très aisément être anticipés et résolus avant la tenue des audits par la mise en œuvre de démarches spécifiques, par une préparation des équipes projets à ces audits et à ceux qui les opèrent.

Anne Devieilletoile – avec son expérience de plusieurs années dans un grand cabinet d'audit et avec l'expérience de l'accompagnement des projets européens de l'ensemble de l'équipe d'Enviropea – a construit une proposition d'intervention de 5 à 10 journées (en fonction du partenariat, de la taille et de la complexité du projet) pour préparer et accompagner les équipes projets aux démarches d'audit européen.

Retrouvez une présentation complète et détaillée de notre offre « Préparation et accompagnement des audits et contrôles des projets européens » sur notre site à l'adresse : http://www.enviropea.com/nos-prestations/.

D'autres nouvelles propositions d'intervention seront élaborées et vous seront proposées durant l'année 2020, en particulier en lien avec la préparation et la mise en œuvre des Programmes opérationnels régionaux (et interrégionaux) du FEDER-FSE et dans le cadre des prochains programmes INTERREG (Coopération territoriale européenne). En effet, le développement des appels à projets dans ces différents programmes va induire un besoin d'accompagnement spécifique des porteurs de projets, à la fois pour la conception et la rédaction de leur projet, mais également pour sa gestion. Par ailleurs la place donnée aux priorités climatiques et environnementales dans ces différents programmes placera Enviropea en position stratégique pour proposer l'expertise de son équipe.

Ce chapitre donne l'occasion de remercier tous les donneurs d'ordres qui nous ont confié le devenir de leurs projets européens depuis 2002 ; singulièrement le Ministère de l'Ecologie (sous ses différentes dénominations) qui nous a confié depuis 2003 la mission d'assistance aux porteurs de projets LIFE en France, l'ADEME, les Régions des Pays de la Loire, Nord Pas de Calais (Hauts de France), lle de France, La Réunion, Provence Alpes Côte d'Azur, Bretagne et plus globalement les nombreuses organisations publiques, collectivités territoriales, associations et entreprises (petites et grandes) qui nous ont fait confiance pour les accompagner dans leurs projets.

Adhérer à Enviropea en 2020

Lorsqu'en 2002, il a été décidé de créer Enviropea, le statut d'association fiscalisée s'est imposé car il conciliait d'une part les engagements et objectifs généraux de services auprès de tous les porteurs de projets et d'accompagnement des politiques publiques et d'autre part un cadre fonctionnel pour des interventions d'expertises et d'accompagnement des projets.

Depuis lors vous êtes nombreux (organisations publiques et privées et quelques particuliers) à nous avoir soutenu dans cette démarche originale dans le milieu des bureaux de consultants européens. Ces adhésions ont permis de nouer des liens étroits avec chacune des organisations concernées. Ils ont souvent abouti à des initiatives communes et au développement d'un partenariat sur de nouveaux projets.

Pour toutes les raisons mentionnées plus haut les adhésions, le soutien qu'elles apportent à notre équipe et à nos initiatives, les partenariats qu'elles susciteront seront particulièrement importantes pour Enviropea et ses adhérents en 2020.

Nous espérons donc que vous serez nombreux à répondre positivement à la campagne d'adhésions (et de renouvellement des adhésions) que nous allons lancer avant la fin de l'année 2019.

Vous pouvez d'ores et déjà nous retourner votre formulaire d'adhésion 2020 disponible sur notre site à l'adresse :

http://www.enviropea.com/adhesion/

Vous trouverez la liste complète des organisations ayant soutenu l'action de notre association par leurs adhésions à l'adresse http://www.enviropea.com/nos-adherents/ Un grand merci à tous et nous espérons poursuivre avec celles et ceux qui les rejoindront la constitution d'un grand réseau des acteurs européens des projets pour l'environnement et le climat.

Et pour finir cette lettre «spéciale»... un petit mot plus personnel

Depuis le mois d'avril 2019, j'ai fait valoir mes droits à la retraite et, depuis le mois de juillet, je suis installé en Occitanie, dans le Département du Gers à quelques kilomètres de la ville de Fleurance et à une quinzaine de km d'Auch (très exactement au lieu-dit « Le Calibre »).

Avec le soutien du Conseil d'administration de l'association, je continue d'assurer les fonctions de Président et de Délégué général d'Enviropea en relation quasi journalière avec les trois chargés de projets. Je reste impliqué dans la rédaction de la lettre, dans les projets des régions Occitanie et Nouvelle Aquitaine, dans le partenariat avec les pôles Europe de ces régions et en appui au pole d'innovation rurale de Fleurance.

Durant l'année 2020, nous serons amenés à étudier comment adapter la gouvernance d'Enviropea aux évolutions de ma situation et de celle de l'association. La belle aventure d'Enviropea se poursuit!

Au plaisir de se revoir à Enviropea ... ou à Fleurance.

Jean-Pierre Dutruge Président d'Enviropea